Nations Unies E/CN.6/2016/NGO/135

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixantième session
14-24 mars 2016
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Compagnons d'action pour le développement familial, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

Historique et Création

L'Association sans but lucratif Compagnons d'action pour le développement familial, a vu le jour le 15 août 1993 à Kinshasa, à l'initiative d'un groupe de jeunes (hommes et femmes) au lendemain des événements hideux et honteux qui ont succédé aux divergences d'opinions et à l'intolérance politique, mettant en moule tous les systèmes économiques et sociaux du pays et plongeant toutes les couches sociales dans une crise jamais vécue dans l'histoire de la République démocratique du Congo.

Statut juridique

Compagnons d'action pour le développement familial est reconnu en tant que ONG sous le N° F. 92/4109 par la lettre n° JUST.G.S. 20/554/1996 du Ministère de la justice et Garde des Sceaux de la RDC. Elle est partenaire du Gouvernement de la RDC avec lequel elle a signé une convention par le truchement du Ministère des affaires sociales. Elle est reconnue par le Ministère du développement rural, le Ministère du plan, le Ministère de la santé, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement et du tourisme. Compagnons d'action pour le développement familial est dotée du Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Elle est signataire du Pacte de Global Compact des Nations Unies sur la responsabilité sociétale.

Vision

Un monde responsable sans misère, un monde où les femmes et les hommes vivent dans la dignité, l'équité et l'égalité.

Mission principale

Promouvoir le développement de différentes familles pauvres habitant les quartiers périurbains et villages de notre pays à travers des actions concrètes de développement, initiées par les membres de ces mêmes familles, en vue de l'allégement des peines et de la misère dont elles sont constamment victimes.

Groupes cibles : Les enfants, les femmes, les jeunes parents désœuvrés.

Domaines d'intervention : Santé primaire et VIH-SIDA, sécurité alimentaire, éducation de base, protection des droits des femmes et des enfants, environnement.

Réalisations

Santé primaire et VIH-SIDA

Au Nord-Kivu: Mise en place d'un centre médical et 6 postes de secours; prise en charge médicale des 1556 femmes victimes de viols et 890 enfants mal nourris; interventions chirurgicales spéciales avec suture du périnée des 867 femmes violées et 69 cas de fistules réparées; 12 cas d'hystérectomie totale suite à des viols sauvages; accouchements de 76 femmes violées et PVV; un cas de réparation du sexe masculin sectionné; deux cas de viols d'hommes par d'autres hommes traités, 1436 cas de traitement du paludisme et 1278 cas d'anémie sévère chez les enfants,

dont 1167 F et 111 G; 4 postes de santé de secours réhabilités afin de se rapprocher des victimes de viols et des enfants victimes de malnutrition.

A Kinshasa : 1358 cas de paludisme, dont 703 cas d'enfants et 485 femmes adultes et 170 hommes adultes à Mpassa; 689 cas d'accouchées, dont 24% d'enfants de -18 ans à Mpassa; 475 cas d'anémie, dont 243 cas d'anémie sévère; 689 cas de CPN, 549 implants de Jadelle (espacement de 5 ans) et 240 insertions Dui (espacement de 12 ans); participation à la campagne de vaccination des 5847 enfants de <5ans; participation à la campagne de distribution des moustiquaires imprégnés (17000); 689 cas de dépistage volontaire du VIH-SIDA, 12 positifs; 146 cas d'opérations, dont 24 cas d'hernie en provenance des pêcheurs habitants des îlots du fleuve Congo; mise en réseau de 27 centres médicaux de proximité.

Sécurité alimentaire

Accompagnement et exploitation communautaires et individuels des sites rizicoles et production des haricots bio (5,5 tonnes) dans les îlots du Fleuve Congo à Kingabwa (≥113 tonnes de riz sur <200 hectares pour 110 femmes paysannes); production du manioc au Plateau des Bateke (35,8 tonnes de cossettes de manioc) et à 15 tonnes à Tshumbiri; production des légumes bio à Mpassa et Bibwa; élevage du petit bétail familial et volailles (2968 têtes de canards pour 65 éleveurs, 3950 poules pour 73 éleveurs); production du maïs et haricots à Bweremana, Walikale et Nyamitaba en contribution à l'alimentation des enfants mal nourris (400 ha de terre disponibles avec l'appui des autorités coutumières); éducation de base.

Formation formelle et informelle (collaboration avec 18 écoles); plaidoyer pour l'inscription et le maintien des enfants démunis (orphelins) à l'école primaire; inscription de 2865 élèves à l'école primaire (1567 filles et 1298 garçons); distribution des fournitures scolaires à 57 élèves de Bakongo; prise en charge scolaire de 134 orphelins, dont 68 filles et 62 garçons; réfection de 35 pupitres en bois et 6 tableaux en planches à Nyamitaba; sensibilisation des parents à l'éducation des enfants et participation à la campagne d'inscription scolaire des enfants; alphabétisation de 1650 femmes paysannes.

Droits des femmes et des enfants

Apprentissage des métiers à 97 filles victimes de viols et violences sexuelles; accompagnement judiciaire de 25 cas de victimes de viols et 3 auteurs de viols conduits aux arrêts; sensibilisation de 20 000 femmes aux droits des femmes et à l'approche du genre; sensibilisation de 486 enfants aux droits des enfants (219 garçons et 267 filles); organisation d'activités ludiques, sportives et de concours de dessins, récitals de poèmes en faveur de l'amitié entre les enfants pour la Journée mondiale de la Paix; écoute, accueil et hébergement de 168 orphelins mal nourris, dont 48 violées de moins de 15 ans et 57 PVV; 5 798 enfants travailleurs dans les mines, dont 22 % des filles exploitées sexuellement.

Environnement

Lancement d'activités alternatives (agriculture et élevage) en faveur de la protection des sanctuaires des singes Bonobos à Tshumbiri en collaboration avec l'ONG Mbou Mon Tour; reboisement avec des acacias du Plateau des Bateke et Mpassa; étude sur la relance de la couverture végétale par la bananeraie et la gestion de la forêt communautaire de la communauté Banali en Ituri; installation de cinq

pompes manuelles et aménagement de huit sources d'eau potable dans les villages; plaidoyer contre la destruction du site maraîcher de Kingabwa Ngwele; plaidoyer pour la Forêt de Kikindi-Mizulo abritant des gorilles de montagnes.

1ère priorité :

- Appui institutionnel (couverture des frais de fonctionnement); prise en charge médicale spéciale des cas de fistules dues aux viols; prise en charge scolaire des enfants PVV et orphelins; renforcement des capacités des membres et bénéficiaires cibles (métiers et autonomisation des filles mères, femmes violées et PVV, intrants agricoles aux femmes); prise en charge alimentaire et médicale des femmes violées, des enfants mal nourris, des orphelins et des PVV; réhabilitation des infrastructures sanitaires et scolaires protectrices des enfants; renforcement des actions de sensibilisation et d'éducation sur les droits des enfants, des femmes et le genre; renforcement des initiatives de création d'emplois pour les jeunes et les familles dans le secteur agricole et de l'élevage.

2ème priorité :

- Aménagement des sources d'eau potable dans les centres médicaux et les villages;
- Renforcement des soins médicaux ambulatoires et éducation sanitaire des riverains du fleuve Congo et du lac Kivu (à risque élevé de VIH-SIDA).

3ème priorité :

- Équipement en matériels médicaux, de labo, d'imagerie et ambulances pour évacuation rapide des malades;
- Infrastructures agricoles de séchage, stockage et de transformation;
- Développer le plaidoyer en faveur de la réhabilitation des paysans riverains des forêts protégées;
- Développer le partenariat nord-sud et sud-sud pour accroître les capacités d'intervention.